

2015-5200
2015-10-13

TECHNIQUE PURPLE COPP 97N POUDRE

À UTILISER POUR PRÉPARATION COMME INGRÉDIENT ANTISALISSURE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE

Cuivre présent sous forme d'oxyde cuivreux et de composés de cuivre apparentés....88%

N^oD'HOMOLOGATION 21243, LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER: IRRITANT POUR LES YEUX

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET:

**AMERICAN CHEMET CORPORATION
P.O. BOX 437
740 WAUKEGAN ROAD
DEERFIELD, IL 60015 U.S.A.
Tel: 847-948-0800 Fax: 847-948-0811**

MODE D'EMPLOI: Utiliser seulement dans la préparation de produits antiparasitaires non alimentaires homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Dans le cadre de cette loi, tous les fabricants sont responsables de leur propre homologation.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter symptomatiquement.

PRÉCAUTIONS:

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Irritant sévère pour les yeux. Ne pas mettre en contact avec les yeux. Nocif si ingéré. Éviter l'inhalation. Peut provoquer une irritation de la peau. Éviter le contact avec

la peau. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Utiliser un équipement de protection respiratoire approuvé, des lunettes de protection, des gants imperméables et des vêtements de protection appropriés.

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE: Garder éloigné des aliments pour humains et animaux.

ÉLIMINATION: Les fabricants canadiens de préparation de ce produit de qualité technique doivent éliminer la matière active non utilisée et le contenant conformément à la réglementation provinciale ou municipale. Pour obtenir plus de détails, notamment sur le nettoyage des déversements, communiquer avec l'organisme provincial de réglementation ou avec le fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.